

ENSEMBLE

Ville de Marseille



COMPENSATION DE LA SUPPRESSION DE LA GIPA



20 mars 2025

UNE RÉPONSE DÉCEVANTE !

La GIPA (garantie individuelle du pouvoir d'achat) était une prime annuelle pour garantir le pouvoir d'achat des fonctionnaires qui avaient atteint le dernier échelon de la grille indiciaire de leur grade, ne disposant plus de ce fait de marge de manœuvre de progression de salaire.

Le gouvernement Barnier a décidé de supprimer cette prime. Nos organisations syndicales ont interpellé l'Administration Municipale le 10 janvier 2025 afin que la perte financière des agents concernés soit compensée par une revalorisation du RIFSEEP, d'un montant identique à la GIPA abrogée.

Le 18 mars dernier, l'Administration nous a répondu que la Ville de Marseille ne souhaitait pas reproduire le dispositif GIPA en arguant que : "...la GIPA n'est nullement garante de la justice sociale dans la mesure où elle bénéficie principalement aux agents de catégorie A et B ..." (sic)

Au delà de l'ostracisme affiché envers les cadres, il est étonnant qu'un tel argument n'ait pas été invoqué lorsque la Ville de Marseille a décidé de prendre en charge le coût des logements de fonction de ses DGA, et de leur attribuer des véhicules de fonction ainsi que des astreintes !! (ce qui ne se pratiquait pas avant 2020)

Y-AURAIT-IL DEUX POIDS DEUX MESURES À LA VILLE DE MARSEILLE ???

En tout cas, cet argument fallacieux et insaisissable semble plutôt cacher une insuffisance de moyens financiers accordés à la défense du pouvoir d'achat des agents municipaux...

Rappelons que le rôle d'une Autorité responsable est de chercher des comportements financiers vertueux sans être socialement douloureux, et hiérarchiquement clivant !

VOTRE POUVOIR D'ACHAT, C'EST AUSSI NOTRE COMBAT !